



LE SYNDICAT DES
PSYCHIATRES
DES HÔPITAUX



Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public

Le 19 novembre 2022

Le Silence est d'Or

Alors que toutes les disciplines médicales sont touchées (les urgences cet été, la biologie et la pédiatrie cet automne), la discipline psychiatrique continue de traverser une crise sans précédent et ce, dans un silence assourdissant des tutelles.

Les qualificatifs ont beau se succéder : « urgence républicaine », « psychiatrie sans boussole », « crise majeure », « déliquescence annoncée », rien ne semble en mesure d'alerter suffisamment sur l'état de délabrement de la psychiatrie.

Il n'y a aucun dialogue engagé à ce jour avec le gouvernement malgré nos demandes insistantes et répétées...

Aujourd'hui, nous pouvons parler d'abandon de la psychiatrie, de ses professionnels et de ses patients.

Alors que les citoyens frappés dans leur existence par des troubles psychiatriques doivent pouvoir trouver dans l'accueil et les soins de la psychiatrie publique la garantie du respect de leurs droits et de leur liberté, aujourd'hui, malgré des effets d'annonce (Assises de la santé mentale et de la psychiatrie), l'État ne donne pas les moyens à la psychiatrie publique de pouvoir offrir une continuité et une proximité des soins à la population.

La psychiatrie de secteur est particulièrement mise à mal.

Cet abandon de la psychiatrie publique se caractérise au quotidien notamment, par le manque criant de lits d'hospitalisation complète et des fermetures régulières de Centres Médico Psychologiques, liés à une pénurie médicale et paramédicale qui touche aujourd'hui 5 établissements hospitaliers sur 6.

Cela est d'autant plus dommageable en période post Covid, période pendant laquelle la souffrance de la population n'a cessé de croître en même temps que les demandes et besoins de soins.

C'est par l'engagement total au quotidien des équipes de soins soumises à très rude épreuve que des drames humains et sociétaux sont évités chaque jour.

Nous, psychiatres d'exercice public, tirons à nouveau la sonnette d'alarme.

Nous ne pouvons plus continuer ainsi à travailler dans de telles conditions : contraintes exponentielles s'exerçant sur un nombre de plus en plus réduit de praticiens, impossibilité de soigner et de porter le juste soin, augmentation de fait, des situations de soins sous contrainte et d'isolement-contention, surcharge administrative... nous éloignent sans cesse davantage de notre cœur de métier, soigner.

Nous, psychiatres d'exercice public, serons en grève le mardi 29 novembre 2022.

Nous nous rassemblerons à 11h devant le ministère de la santé à Paris et demandons à y être reçus.

En région, les rassemblements pourront être devant les ARS ou dans chaque hôpital concerné.

Marie-José CORTÈS
Présidente du SPH

Delphine GLACHANT
Présidente de l'USP

Norbert SKURNIK
Président de l'IDEPP

Michel TRIANTAFYLLOU
Président du SPEP

